

## Charles Basset, « L'alternance est l'une des principales solutions pour diminuer la pénurie de collaborateurs. »

À l'occasion du lancement de l'opération #1jeune1solution par le Gouvernement, le président du Comité attractivité du Conseil supérieur nous parle des besoins en recrutement de la profession et de l'engagement de l'institution en faveur de l'insertion professionnelle des 18-25 ans.



ENTRETIEN  
AVEC **CHARLES BASSET**,  
PRÉSIDENT DU COMITÉ  
ATTRACTIVITÉ DU CONSEIL  
SUPÉRIEUR

### — Vous avez un parcours atypique dans la profession racontez-nous ?

Comme beaucoup de jeunes, je n'avais pas une idée précise du métier que je souhaitais faire. J'ai découvert la filière de l'expertise comptable et me suis inscrit en DCG, puis en DSCG par alternance. Diplômé du DEC, je dirige depuis trois ans mon propre cabinet. Je dois beaucoup à l'alternance. Notre filière est d'ailleurs un exemple dans ce domaine avec un cursus qui peut être suivi en alternance du post BAC au DEC, mais nous devons aller encore plus loin et faire en sorte que nos cabinets recrutent davantage d'apprentis. L'alternance est l'une des principales solutions pour diminuer la pénurie de collaborateurs à moyen et long terme : nos apprentis d'aujourd'hui sont nos collaborateurs de demain et nos repreneurs d'après-demain.

### — Qu'est-ce qui vous a motivé à accepter cette mission à la tête du Comité attractivité du Conseil supérieur ?

Trop de jeunes aujourd'hui s'orientent vers des filières saturées, sans débouchés, alors que, dans le même temps, notre profession rencontre de grandes difficultés à recruter. Cette situation est inacceptable et doit cesser, car nous avons tous les atouts nécessaires pour séduire les jeunes : une forte utilité décuplée par la crise que nous traversons, une diversité de clients et de missions, une propension forte à l'utilisation des outils numériques de dernières générations, une rémunération attractive, des possibilités d'évolution rapides... La seule chose que nous ayons à faire est de le faire savoir et de casser les idées reçues, les images d'un autre temps qui collent à la peau de nos cabinets. Face aux évolutions actuelles de la profession, l'attractivité est un enjeu stratégique pour permettre à nos cabinets de développer des missions à plus forte valeur ajoutée.

### — Le Gouvernement a mis en place l'opération #1jeune1solution ? Quel rôle peut jouer le Conseil supérieur pour inciter les cabinets d'expertise comptable et leurs clients à embaucher des alternants ou de jeunes diplômés ?

Le Conseil supérieur s'est associé au dispositif #1jeune1solution avec pour objectif de mobiliser sa communauté, composée de plus de 21 000 experts-comptables et de 2,5 millions d'entreprises clientes, à rejoindre le mouvement « Les entreprises s'engagent ». Les mesures incitatives prévues par ce dispositif visent à faciliter l'accès des jeunes à l'emploi mais nous devons aussi accompagner leur insertion professionnelle en favorisant les contrats d'apprentissage, les stages en entreprise, les premiers emplois... Notre rôle est de sensibiliser et d'inciter les cabinets et leurs clients à développer ces contrats en faveur des jeunes.

**LES EXPERTS-COMPTABLES S'ENGAGENT POUR L'EMPLOI DES JEUNES**

mobilisons-nous sur : [www.1jeune1solution.gouv.fr](http://www.1jeune1solution.gouv.fr)

 

#1jeune1solution

